

## QUE FAIRE?

Par Marianne Verville // e-toile.com  
et Ludivine Caussan

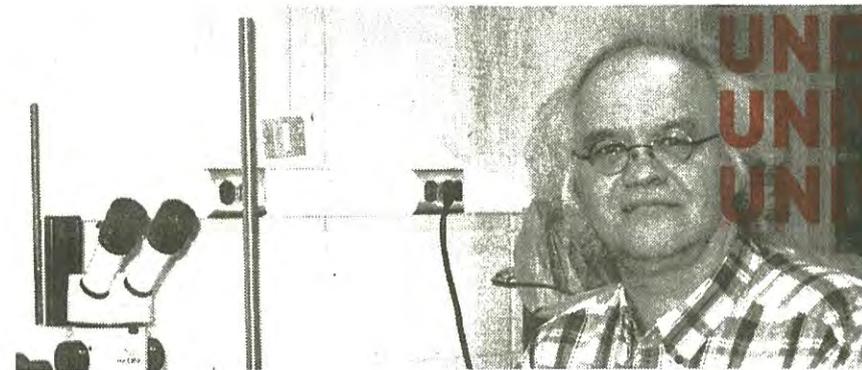
MARS							AVRIL						
	1	2	3	4	5	6			1	2	3		
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	

- 8 mars.** Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, venez entendre ces voix et ces paroles féminine lors du spectacle **L'art au féminin** organisé par le comité femmes du 8 mars 2010. Au Théâtre Granada à 19h.
- 13 mars.** Partez à la découverte du groupe montréalais **Chinatown**. Véritable révélation de la musique alternative francophone, la formation émergente gravite dans l'univers des mélodies pop et rock à l'anglaise qui se démarque avec des harmonies à trois voix. Au Boquébière à 21h.
- 25 mars** La Troupe Artifice présente **Plume d'écorce** au théâtre Léonard St-Laurent. "Plusieurs d'entre nous ont le besoin de s'exprimer et c'est par cette pièce, composée avec notre coeur, que nous vous dévoilerons notre fort intérieur". Vous bienvenu à cette rencontre de talents!
- 27 mars.** Soyez prêts à voyager dans le pur bonheur avec l'enthousiasme rebelle et virtuose des **Swift Years**. Ce groupe québécois vogue assurément entre la musique tzigane, bluegrass, nord-africaine, folk américaine et celtique pour nous fait vivre de l'intensité déconcertante. L'entrée est de 10\$. À la Caravane de North Hatley (4500 chemin Capelton, route 108) à 20h30.
- 1 avril.** Septième soirée de la saison du **Slam du Tremplin**. À la fois compétition de slam et rassemblement festif de poésie orale, le slam au Tremplin n'est jamais ordinaire ni comparable. Avis aux poètes : il reste encore de la place pour le micro-ouvert et la compétition! L'événement est diffusé en direct au 95,5 FM CFLX. Salle du Tremplin (97 rue Wellington Sud) à 19h30.
- 2 avril.** Une atmosphère intime et authentique avec **Marianne Aya Omac**. Cette chanteuse charismatique nous propose un métissage musical enrichi de 3 langues (français, anglais, espagnol) avec un répertoire varié, allant du gospel à la chanson française avec des accents latino-méditerranéens. L'entrée est de 10\$. À la Caravane de North Hatley (4500 chemin Capelton, route 108) à 20h30.
- 13 avril. Soirée de contes**, comme à tous les 2e mardi du mois, au salon de thé l'Arbre à Palabres (147 rue Wellington Sud). C'est le Cercle des conteurs de l'Estrie qui mène cet enchaînement de contes dans une atmosphère intimiste. Que vous soyez conteurs, poètes, slameurs ou entre les trois, vous êtes invités à participer par le biais de plusieurs micros-ouverts en cours de soirée. L'entrée est gratuite. 19h30.
- 16 avril.** Le Centre de santé des femmes de l'Estrie (6, rue Wellington, situé dans l'édifice du Bla-Bla) offre tout au long de l'année différents événements touchant des thèmes tels que la santé et les saines habitudes de vie. De 19h à 21h, le thème abordé sera «l'hypersexualisation» et sera animé par le Calacs Estrie. Chaque activité est gratuite pour les membres et de 2\$ pour les non-membres.

# ENTRÉE

GRATUIT

Mars 2010 // Vol.24 // No.6 // 143<sup>e</sup> numéro



UNE  
UNIVERSITÉ  
UNIVERSELLE

PAGE 2



VOX-  
POPULI

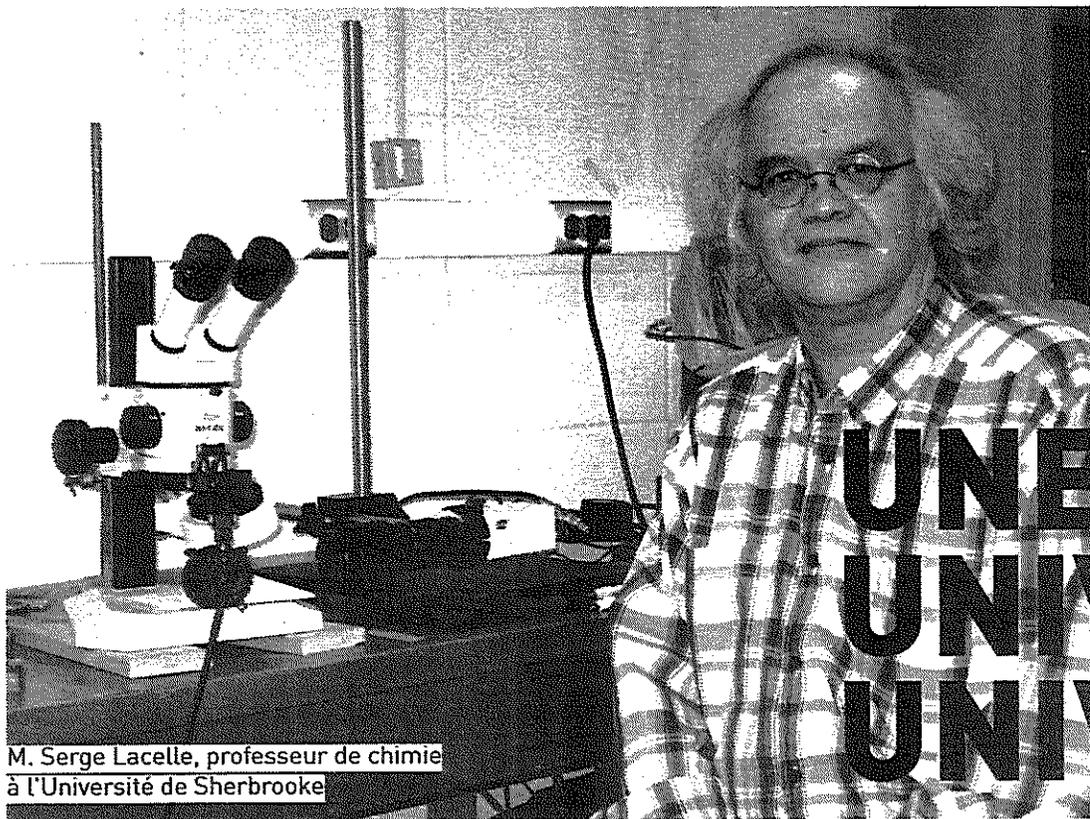
PAGE 4



VANCOUVER 2010 :

PROSTITUTION,  
TRAFFIC HUMAIN  
ET AUTRES  
COMMUNS

PAGE 7



M. Serge Lacelle, professeur de chimie à l'Université de Sherbrooke

# UNE UNIVERSITÉ UNIVERSELLE

Par Michaël Prince / Centre de médias indépendant

COMME MENTIONNÉ DANS NOTRE PARUTION PRÉCÉDENTE, LE TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN ESTRIE EST ÉLEVÉ (31 %). VOYANT CETTE PROBLÉMATIQUE DES ANNÉES PLUTÔT, SERGE LACELLE, PROFESSEUR DE CHIMIE À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, A CRU BON D'AGIR. SANS ATTENDRE APRÈS DES COLLÈGUES ENSEIGNANTS, DES CRÉATIONS DE COMITÉS OU DES INITIATIVES DU GOUVERNEMENT, IL EST PASSÉ SEUL À L'ACTION. SA SOLUTION : ENGAGER DES DÉCROCHEURS SCOLAIRES POUR SES RECHERCHES UNIVERSITAIRES.

Il nous explique : « Mon but était de créer un arrangement avec les décrocheurs pour que nous soyons les deux gagnants de notre engagement. D'abord, les participants venaient chercher un emploi décent, bien rémunéré, dans un contexte normalement pas accessible. Ils pouvaient ainsi se découvrir de nouvelles compétences, de nouvelles passions et mettre à profit leurs acquis. Pour ceux qui se sentaient inférieurs par rapport à cette institution renommée, le fait de travailler à l'université avait pour effet de les revaloriser. Ce qu'ils ont appris dans mon laboratoire va leur servir toute leur vie. »

Et les décrocheurs ne sont pas les seuls à profiter de ce partenariat : « En tant que chercheur, je gagne la clarté des idées. Quand je travaille avec des étudiants traditionnels, ils ont les idées lavées par les études et le jargon scientifique. Les décrocheurs ont une perception différente qui m'aide à remettre en question ma compréhension des choses, ce qui est nécessaire pour une bonne recherche scientifique. »

Les résultats de l'initiative de M. Lacelle sont pour le moins encourageants. Durant les dernières années, il a accueilli quatre participants qui n'avaient pas fini leur secondaire. Un s'est découvert une passion pour les chiffres et étudie maintenant au baccalauréat en comptabilité. Deux autres ont démarré de petites entreprises.

## LES RÉACTIONS DE L'ENTOURAGE

Dans la communauté universitaire, les réactions ont été très partagées. Certains étudiants ne voulaient absolument pas travailler avec des décrocheurs, tandis que d'autres y ont pris un réel plaisir. Chez les professeurs, la majorité est restée méfiante, ne croyant pas vraiment en cette idée.

**« LES PROFESSEURS ENSEIGNENT COMME ILS ONT ÉTÉ ENSEIGNÉS. PLUS PRÉCISÉMENT, L'ÉDUCATION EST PLATE. »**

Par contre, un collègue de New York a tellement aimé l'idée qu'il a invité Serge Lacelle à venir partager son expérience devant des confrères de la Grosse Pomme. L'idée a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme. M. Lacelle croit pour sa part que l'idée a du potentiel, mais que « la mentalité de notre société n'est pas prête à l'accepter ».

## TRAVAILLER À LA SOURCE DU PROBLÈME

Selon le professeur Lacelle, le taux de décrochage est élevé essentiellement parce que le système d'éducation n'a pas su évoluer avec la société. « Les professeurs enseignent comme ils ont été enseignés. Plus précisément, l'éducation est plate. Il n'y a pas grand chose là-dedans qui

peut t'inspirer à y consacrer les prochaines années de ta vie », affirme-t-il.

Au cours de ses voyages à l'étranger, comme aux États-Unis, il a pu constater des techniques d'enseignement différentes. Des méthodes où chaque élève est accompagné dans ses besoins personnels, au lieu d'être contraint aux normes fixées pour le groupe, comme au Québec.

## DES DÉCROCHEURS

Le professeur Lacelle essaie toujours d'améliorer son mode d'enseignement afin de l'adapter aux différents étudiants de ses cours. « Je suis prêt à prendre n'importe quelle personne qui démontre de réels efforts », dit-il. Or, il se trouve limité par ses moyens financiers modestes. « Il faudrait vérifier l'existence de projets gouvernementaux pour subventionner ces gens. Je pense que tous les projets scientifique peuvent intégrer un décrocheur, en autant qu'on regarde bien les intérêts de chaque individu. »

Quelques soient les raisons qui ont amené des personnes à décrocher, Serge Lacelle pense qu'on a tous droit à plus d'une chance de se reprendre en main. « Si on vit dans une société nous privant de ces chances, je crois qu'on fait collectivement fausse route. »

## CONTINUER L'INTÉGRATION

**VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES OU DES SUGGESTION SUR LES ARTICLES DE L'ENTRÉE LIBRE? ÉCRIVEZ-NOUS!**

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Tél.: 819.821.2270 j.entree.libre@gmail.com

## ABONNEMENT

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Régulier: 15\$  Institutions, organisme: 20\$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s)  
adressé à: Entrée Libre, 187 rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z7

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

# UNE IDÉE QUI VIEILLIE MAL

Par l'équipe de rédaction

APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE EN HAÏTI, ON A QUALIFIÉ DE SÉISME L'INTERVENTION DE LUCIEN BOUCHARD LORS D'UNE CÉLÉBRATION DES 100 ANS DU QUOTIDIEN LE DEVOIR, ALORS QU'IL DÉCLARAIT QU'IL NE PENSAIT PAS VOIR LA SOUVERAINETÉ SE RÉALISER DE SON VIVANT. DANS LE CREUX MÉDIATIQUE OLYMPIEN, IL N'ÉTAIT PAS ÉTONNANT QUE NOS COMMENTATEURS FASSENT LEURS CHOUX GRAS DE CETTE SORTIE DE NOTRE LUCIDE NATIONAL. QUI SE SOUVIENT ENCORE DE... C'ÉTAIT QUOI DONC... AH OUI, DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION? QUI PARLE ENCORE DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MONTRÉALAIS?

Est-ce que nos bons médias tenteraient de réanimer une population déjà blasée de ces scandales majeurs par une bonne vieille polémique sur le rêve avorté d'une poignée de Baby-boomers qui croient encore que la souveraineté règlera autant le problème des algues bleues que celui du décrochage scolaire? Bonne chance!

Dans une réponse à M. Bouchard, le député et ancien journaliste Bernard Drainville a tenté de défendre l'idée de souveraineté avec trois arguments. Drainville croit que l'indépendance ferait de nous des leaders en matière de lutte aux changements climatiques, rien de moins. La souveraineté nous permettrait aussi, semble-t-il, de mieux combattre les récessions grâce à une meilleure gestion du programme d'assurance-emploi. Finalement, elle nous permettrait d'imposer une intégration plus adéquate des immigrants. Mais n'est-ce pas là essentiellement un programme technocrate et, dans une large mesure, réactionnaire? Est-ce là le programme d'accession à la souveraineté de « Quelque chose comme un grand peuple »?

Qui, en dehors du PQ et de Québec solidaire, croit encore que la souveraineté est un objectif atteignable à court ou même à moyen terme? Personne. Qui est réellement interpellé par la trahison de 1982, alors que la nouvelle constitution canadienne était signée par toutes les provinces sauf le Québec? Personne. Aujourd'hui, moins de 20 % de la population québécoise, même chez les francophones, considèrent que la souveraineté est une priorité. La souveraineté vieillie bien mal, pour le meilleur et pour le pire.

Jean-Herman Guay, directeur de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, avait déjà fait l'autopsie, lors de la fameuse saison des idées lancée par Bernard Landry en 2003, d'une souveraineté à bout de souffle. Il s'était fait rabroué sévèrement par Landry qui avait alors déclaré, des trémolos dans la voix, qu'il n'abandonnerait jamais ses rêves. Selon M. Guay, la même logique est un peu à l'œuvre avec la sortie de Bouchard. Rencontré par Entrée Libre, il affirme que le PQ continue d'être relativement fermé aux nouvelles idées. Le PQ ressemble en fait de plus en plus à un animal blessé qui mord quiconque s'approche, incluant celui qui souhaite lui venir en aide. C'est là un spectacle plutôt désolant.

## POUR SORTIR DE L'IMPASSE

M. Guay proposait en 2007 une formule pour crever l'abcès. Pourquoi ne pas redonner le projet souverainiste aux Québécois? En modifiant la loi sur les consultations populaires, l'Assemblée nationale pourrait permettre l'initiative populaire en matière référendaire. Cette mesure, déjà établie dans plusieurs pays, permettrait, selon lui, de déplacer le contrôle de l'agenda référendaire du gouvernement à la population. Par exemple, si 15 % des électeurs inscrit signent une pétition, le gouvernement pourrait être tenu de tenir un référendum.

La proposition a beaucoup d'avantages. La souveraineté cesserait d'être prisonnière du discours électoraliste d'un seul parti. Elle pourrait aussi s'affranchir d'un certain clientélisme péquiste envers les syndicats. La mesure permettrait aussi, évidemment, de tenir des consultations populaires sur d'autres sujets d'intérêt comme une réforme du mode de scrutin.

Certes, il est trop tôt pour écrire l'avis de décès du projet souverainiste mais le corps semble se refroidir rapidement. Avec la commission Bouchard-Taylor, on a pu remarquer que la question identitaire était encore au cœur des préoccupations des Québécois. Au Québec, la question nationale a toujours été teintée d'un certain esprit réactionnaire. Les Québécois ne semblent être prêts à agir que lorsqu'ils se sentent menacés. En les laissant choisir du moment et de la façon, bref, en redonnant le projet d'indépendance aux citoyens, ceux-ci prendront peut-être conscience que la sauvegarde de leur culture est tout aussi importante sinon plus que la simple défense de leurs pratiques sociales.



Illustration Par Alexandre Boisvert

## BILLET

# UNE CULTURE DE MÉPRIS À L'HÔTEL DE VILLE

Par Marie-Danielle Larocque

LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LE 1ER FÉVRIER, IL ÉTAIT PLUTÔT CHOQUANT DE CONSTATER LA MANIÈRE DONT LES ÉLUS, PARTICULIÈREMENT LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, M. SERGE PAQUIN, RECEVAIENT LES COMMENTAIRES DES CITOYENS, PARTICULIÈREMENT CEUX DES ÉTUDIANTS QUI TÉMOIGNAIENT DE LEURS DIFFICULTÉS. ON S'ATTENDAIT DE LA PART DES MEMBRES DU CONSEIL À AUTRE CHOSE QU'UNE ATTITUDE FRISANT LE MÉPRIS ET L'INDIFFÉRENCE, VOIRE L'AGACEMENT, FACE À DES TÉMOIGNAGES ET DES QUESTIONS LÉGITIMES, DÉPOURVUES DE MALICE OU D'INTENTION POLITIQUE SPÉCIFIQUE.

## PLUS ÇA CHANGE...

Ce n'est déjà pas évident pour les gens de se présenter devant le Conseil afin de prendre la parole, dans une ambiance plutôt intimidante, sans qu'en plus ils se fassent rabrouer ou ridiculiser poliment par M. Paquin, une attitude cautionnée par le silence quasi permanent de ses collègues. On s'attendrait également à plus d'empathie de la part du maire de Sherbrooke, M. Bernard Sévigny, qui a fait de l'ouverture, du dialogue et de la participation citoyenne les principaux chevaux de batailles de sa campagne électorale. Il est évident que changement de garde survenu du 1er novembre dernier est très relatif.

D'ailleurs, M. Paquin représente à lui seul cette continuité, par ses interventions et son manque de respect envers les personnes porteuses de sujets autres que les finances, le zonage ou encore Omaterra. Si ces sujets résument les responsabilités et les centres d'intérêt de nos élus, outre les généreuses primes salariales associées à la fonction, à qui doit-on s'adresser pour partager nos problèmes et nos préoccupations touchant la santé et le bien-être des citoyens?

## À QUAND LES RÉOLUTIONS?

Il est temps que les relations élus-citoyens reposent sur le respect et qu'elles se traduisent par des mesures concrètes, telles qu'une réelle accessibilité à

l'information, une levée partielle ou complète des huis-clos, une participation citoyenne concrète et démocratique dans les comités de la ville ou la mise en place d'un service de protection du citoyen. Il ne faudrait pas oublier que ces mesures ont été entérinées par près des deux tiers de la population lors des dernières élections à la mairie. Après les promesses et les manœuvres électoralistes, on attend toujours les réalisations et les mesures concrètes.

L'auteure est porte-parole de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke

**ENTRÉE LIBRE**

187, rue Laurier, local 317  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4Z4

Tél.: 819.821.2270  
j.entree.libre@gmail.com

TIRAGE: 9500

AMECQ

Association  
des  
Ouvriers  
du  
Québec

Ministère de la Culture  
et des Communications

R.P.M.

## Équipe de rédaction

Claude Dostie  
Michaël Prince  
Marie-Danielle Larocque  
Kim Beaudoin  
Denis Poudrier  
Vivianne Doré-Nadeau  
Johanne Bitodeau  
Francis Poulin  
Jean-Martin Veilleux  
Mise en page  
Studio Stage 2010

## Correction

Claude Dostie  
Éditeur: La Voix Ferrée  
Impression: The Record  
Graphisme de la nouvelle maquette:  
Studio Stage 2010  
Poste publication: Enrg. 7082  
Dépôt légal 4e trimestre 2009  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Territoire de distribution gratuite délimitée par  
les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud,  
Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François.

# VOX POPULI

Claude Dostie Jr

**ENTRÉE LIBRE A DEMANDÉ À DES SHERBROOKOIS LEUR OPINION SUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔTEL PRÈS DU MARCHÉ DE LA GARE.**

**GUILLAUME**



«C'est sûr que ça gâche le paysage mais si ça peut emmener de l'argent à la ville; on est quand même une des villes les plus pauvres au Canada. Si ça peut apporter de l'emploi, c'est une bonne chose. Espérons juste qu'esthétiquement, ça va bien cadrer avec le décor urbain.»

**VICKY**



«Je trouve que ça cache la beauté de la gare. Quand j'ai su que l'hôtel allait être placé là, j'ai hésité mais bon, peut-être que ça va aider à embellir la place Belvédère.»

**JACQUES**



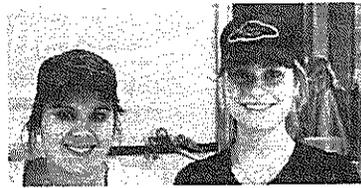
«C'est pas fort! Je ne suis vraiment pas convaincu que ça va fonctionner. Il y a déjà beaucoup d'hôtel à Sherbrooke. Et pourquoi le faire là? C'était un beau parc. Et les touristes sont peu nombreux à Sherbrooke. On est plutôt une ville étudiante.»

**PIERRE ET DENISE**



«Ça peut emmener du monde et lors des Jeux du Canada, il va falloir qu'il y ait de la place où rester. C'est sûr qu'il y a déjà beaucoup d'hôtel mais, on sait jamais, peut-être que ça va attirer d'autres choses. Ça ne cache pas trop la gare et ça va être bon pour le centre-ville.»

**VANESSA ET ROSALIE**

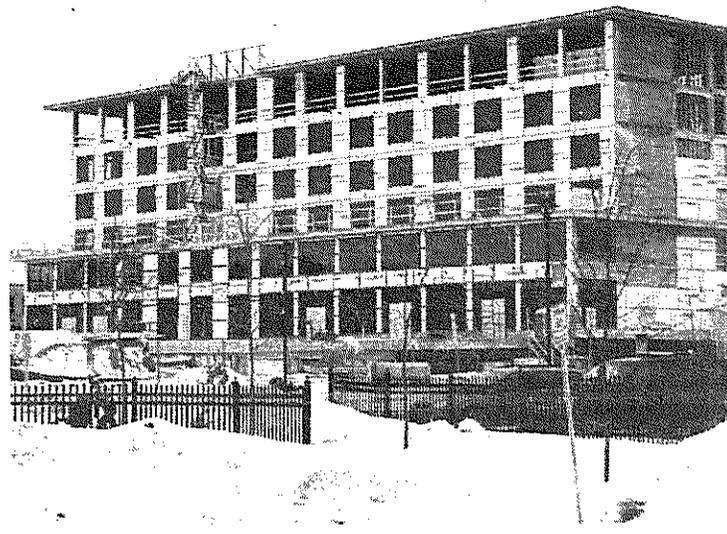


«Ça va nous apporter de la clientèle et peut-être des touristes. Ce n'est pas certain qu'on est la bonne ville pour un hôtel comme ça par exemple. Ça fait moins Sherbrooke. Ça ne nous représente pas. C'est trop gros pour Sherbrooke.»

**FRANÇOISE**



«Je trouve ça bien parce qu'ils ont respecté la hauteur. On n'est pas à Montréal quand même! Je trouve qu'ils vont avoir une belle place et ils nous ont respecté dans tout ça je pense.»



Photos : Eric Pomerleau

**DONNEZ ÉGALEMENT VOTRE AVIS. COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819.821.2270 OU PAR COURRIEL À J.ENTREE.LIBRE@GMAIL.COM**

## MARCHER MA PLACE

Kim Beaudoin-Collaboration spéciale Composé le 17 septembre 2009

### VEILLE DE NOUVELLE LUNE ET DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour la liberté d'expression

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour mon droit de dire non, Droit qui est aussi le tien

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour la reconnaissance de celles-ci

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur beauté, leur sensualité, leur érotisme et leur fécondité

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leurs poils et leurs odeurs, Leurs phéromones et leurs hormones.

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur humour, leur amour, leur joie de vivre, leur égalité

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur droit de donner naissance dans une atmosphère sereine, Une sphère orgasmique.

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur droit de crier, à corps déployé

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes Mais pour leur droit d'être forte, Et celui d'être faible

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur droit de dire et de nommer, Pour leur droit d'établir leurs limites Et celui de les élargir, de les repousser...

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur droit de se foutre du miroir Et celui de se mirer dedans Leur droit d'être belles selon nul autre qu'elles

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais pour leur droit d'aimer en silence, Et celui de le partager à tout le monde

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Parce qu'ainsi je l'inviterais à continuer d'exister. Alors je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Ni celle faite aux hommes et aux enfants Aux vieillards ou aux étrangers.

Mais je marcherai pour chanter, danser et m'amuser Clamer ma liberté, me démuseler Pour prendre la place qui a toujours été, celle que personne ne peut dérober, celle qui me ressemble

Je ne marcherai pas contre la violence faite aux femmes, Mais je marcherai simplement en saisissant la possibilité d'être celle que je suis, Honnêtement, Sans théâtre ni grand vers. Je marcherai en tant qu'humain, fier de ce qu'il est, fier de collaborer à cette merveilleuse vie...

De collaborer à la paix qui s'installe et qui prend pays.



Illustration Par Alexandre Boisvert

## À QUAND LES 100 ANS DU CRÉMI ?

Francis Poulin

IL Y A 500 ANS, GUTENBERG INVENTAIT LA PRESSE À PAPIER. DEUX CENT ANS PLUS TARD, LES PREMIERS JOURNAUX VENAIENT AU MONDE. PLUS PRÈS DE NOUS, IL Y A 258 ANS ÉTAIT FONDÉ LE PREMIER JOURNAL CANADIEN, LE HALIFAX GAZETTE. PLUS PRÈS ENCORE, EN LE 10 JANVIER 1910 ÉTAIT IMPRIMÉ LA PREMIÈRE COPIE DU JOURNAL LE DEVOIR, SUIVI PAS LONGTEMPS APRÈS DE NOTRE QUOTIDIEN LOCAL LA TRIBUNE, LE 21 FÉVRIER. LE JOURNALISME ET LES MÉDIAS SONT DE VIEILLES CHOSSES, DE VIEILLES CHOSSES ENCORE UTILES.

Utile ne rime pas toujours avec pertinent. Pour cette raison, bien plus tard après l'imprimerie a émergé toute une culture autour de l'entreprise de presse. Au Québec, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), le Conseil de presse du Québec, les magazines InfoPresse et le Trente et plusieurs groupes de recherche furent fondés entre 1960 et 1980. C'était aussi les débuts de plusieurs médias communautaires et alternatifs en Estrie dont la radio CFLX (1982) et le journal Entrée Libre (1986). C'est au sein de cette effervescence que le Centre de documentation populaire de l'Estrie (CPDE) pris forme, il y a un peu plus de 25 ans, et qui devint le CRÉMI. Même s'il avait une mission d'archivage et d'éducation large, le CPDE se préoccupait énormément du rôle des médias, du journalisme et de leurs influences. Cet impact sur la culture occidentale deviendra tellement forte au début des années 1990 que le CPDE mutera et changera sa mission pour se consacrer entièrement à l'éducation sur les médias et à la défense de la liberté de presse et du droit à l'information. Il deviendra le seul groupe citoyen à se préoccuper des médias d'information au Québec. Le CRÉMI innovera en tenant un colloque sur la thématique d'Internet comme autoroute de l'information. Il offrira durant de nombreuses années aux citoyens et citoyennes de Sherbrooke le programme Accès Internet, qui a permis à de nombreuses personnes, tant du milieu du travail que du milieu étudiant, de s'éduquer sur l'utilisation et le fonctionnement d'Internet.

Tout au long de ses 25 années, le CRÉMI a su maintenir son rôle de vigile. Cependant, il faut aussi voir qu'avec la transformation dans les années 1980 de la société de l'information (omniprésence de la publicité, convergence, information-spectacle) le brouillard s'épaissit. Malgré le fait que hors de ses murs, des organismes beaucoup mieux outillés tel le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne (CRTC) et le Conseil de presse du Québec (CPQ) n'arrivent plus à éclaircir la situation, le rôle du CRÉMI doit et peut perdurer. En ces temps de noirceur médiatique, c'est d'un phare qu'il faut. Un phare qui pourra éclairer un passage, une voie navigable pour permettre à la population de développer son esprit face aux médias de masse et traverser cette nouvelle époque. S'il fut impossible d'avoir l'énergie pour un tel phare par le passé, il nous faudra peut-être nous baser sur de nombreux esprits éclairants plutôt que d'un monolithe. C'est à cela qu'appelle la révolution Internet et les nouveaux médias tel l'ONF-Citoyens et les journaux indépendants comme le Mouton Noir. Il faudra se joindre à ce mouvement tout en restant vigilant. Pour améliorer la circulation du savoir et de l'information qui sera désormais transmis de façon confondue par les journalistes, les spécialistes et les citoyens, un autre 25 de vie active nous sera nécessaire !

# CRÉMI

Collectif régional d'éducation sur  
les médias d'information

Visitez notre site web  
[www.aide-internet.org/cremi](http://www.aide-internet.org/cremi)

Pour plus d'information: 346-0101



Photo: web

VANCOUVER 2010 :

## LA PROSTITUTION, LE TRAFIC HUMAIN ET AUTRES LIEUX COMMUNS

Jean-Martin Veilleux

**VANCOUVER, QUI ACCUEILLE LES JEUX OLYMPIQUES CET HIVER, N'EST PAS SIMPLEMENT RECONNUE POUR SON DÉCOR MAJESTUEUX OU SON AGRÉABLE CLIMAT. L'HÔTE DU GRAND DÉPLOIEMENT HIVERNAL DE L'IDÉAL OLYMPIQUE EST AUSSI CONSIDÉRÉ COMME LA PLAQUE TOURNANTE DU TRAFIC HUMAIN DU PACIFIQUE. IL N'Y A PAS QUE LES COMMANDITAIRES DES JEUX QUI VOIENT UNE OCCASION D'AFFAIRE, LES TRAFIQUANTS VOIENT AUSSI LES JEUX DE VANCOUVER COMME UNE OCCASION À SAISIR.**

La prostitution et l'exploitation sexuelle des femmes durant des méga-événements sportifs ont longtemps été des phénomènes méconnus, du moins jusqu'en 2006. Cette année là, un débat public surgit en Allemagne suite aux préparatifs de la coupe mondiale de soccer. À cette occasion, on estimait le nombre de femmes trafiquées à plus de 20 000. La situation fut semblable pour les jeux olympiques de Sydney en 2000 et ceux d'Athènes de 2004. Les Jeux de Vancouver ne feront pas exception.

En fait, Vancouver connaît une longue et importante histoire de trafic humain international depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Les premiers bordels érigés dans le Chinatown sont alors maintenus par le versement de pot-de-vin aux chefs de police. Ce n'est qu'à partir de 2001 que le trafic humain, dans le cadre de l'Immigration Act, a été légiféré sous peine d'emprisonnement à vie ou d'amendes allant jusqu'à 1 million \$. En 2004, Michael Ng, gérant d'un salon de massage dans l'Est de Vancouver, est le premier à être condamné.

Un peu plus de 68 femmes sont actuellement disparues ou assassinées à Vancouver seulement. Plus de 30 femmes ont disparu ou ont été tuées le long de l'autoroute 16 dite «Highway of tears». Ces femmes disparues sont principalement autochtones. Plusieurs croient que ces disparitions sont liées au commerce sexuel.

Au-delà de 50 % des femmes impliquées dans la prostitution dans les rues de Vancouver sont autochtones alors qu'elles représentent seulement 7 % de la population urbaine. 82 % de celles-ci auraient été victimes d'abus

prostitutionnel, tels des centres d'hébergement pour les femmes désirant quitter la prostitution ou étant victimes de la traite, des services de support psychologique, des soins de santé appropriés, etc.»

### AUJOURD'HUI NOMMÉ LE « PARADIS DES PÉDOPHILES », VANCOUVER TIENT TOUJOURS LA MAJORITÉ DES ACTIVITÉS DE PROSTITUTION DANS LE DOWNTOWN EASTSIDE

sexuels en bas âge et au-delà de 90 % auraient été victimes de violence physique par un client. De plus, 95 % des femmes interrogées par l'étude qui a produit ces données disent vouloir quitter la prostitution.

#### LA LÉGALISATION N'EST PAS UNE SOLUTION

Selon d'ex-prostituées, la légalisation d'un bordel ne pourrait pas assurer la sécurité des péripatéticiennes. De plus, selon les dires du maire d'Amsterdam, celle-ci n'a jamais réussi à sécuriser les prostituées, mais y aurait plutôt facilité l'implantation d'un trafic humain des femmes immigrantes.

Selon Milaine Alarie et Geneviève Lafleur, du Collectif des luttes pour l'abolition de la prostitution (CLAP), la lutte contre la violence envers les femmes, doit passer par « la mise en place de services d'aide aux victimes du système

#### JEUX SEXUELS

Aujourd'hui nommé le «paradis des pédophiles», Vancouver tient toujours la majorité des activités de prostitution dans le Downtown Eastside où se trouve le taux le plus élevé d'infection au VIH en Amérique du Nord et un des plus hauts taux d'infection à la syphilis dans le monde. Récemment, il a été question de légaliser un bordel afin de sécuriser les femmes prostituées contre la violence. Il était aussi question «d'assurer à la ville le pouvoir de combler la demande des Jeux olympiques». Alors que les médias glorifieront l'esprit sportif, des milliers de femmes seront victimes des pires inégalités. Est-ce que les écrans et le sport réussiront à cacher la lutte des femmes?

# L'EMPLOI, UNE GARANTIE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ESTRIENNES ?

Par Vigie Estrie

L'OBSERVATOIRE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN ESTRIE (VIGIE-ESTRIE) VISE À CRÉER DES PARTENARIATS ET À METTRE LES MOYENS EN PLACE POUR DÉGAGER UNE LECTURE COMMUNE DE LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE L'ESTRIE DANS LE BUT DE SUSCITER UNE MOBILISATION EN FAVEUR D'UNE PARTICIPATION ÉQUITABLE DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE RÉGION. TROIS GRANDS AXES D'ÉTUDES ONT ÉTÉ DÉFINIS SOIT L'AUTONOMIE FINANCIÈRE, LA QUALITÉ DE VIE ET LA PARTICIPATION AUX DÉCISIONS.

Force est de constater qu'il existe encore de nos jours des disparités pour le moins importantes en ce qui concerne l'autonomie financière des femmes; en fait, les emplois occupés par celles-ci ont des caractéristiques particulières.

## LES ESTRIENNES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les femmes en général, et les Estriennes en particulier, connaissent des différences importantes par rapport aux hommes quant au taux d'activité et au taux d'emploi. Les femmes de l'Estrie ont un taux d'activité de 58,4 % contre 69,8 %

pour les hommes de la région; ce qui équivaut à un écart de pourcentage d'environ 11 points. L'écart se creuse encore plus dans la MRC des Sources puisqu'il est de presque 18 points de pourcentage (les femmes de cette MRC ayant un taux d'activité de 49,8 %). Pour le taux d'emploi la tendance est semblable à ce qui s'observe pour le taux d'activité. Le taux d'emploi des Estriennes est de 54,5 % contre 65,0 % chez les hommes de la région; ce qui se traduit par un écart de presque 11 points de pourcentage, comme pour le taux d'activité.

De plus, les femmes sont plus nombreuses dans des emplois non qualifiés et à temps partiel. La région de l'Estrie n'est pas différente en la matière. En 2008, 30 % des femmes qui occupaient un emploi, avaient un emploi à temps partiel par rapport à 12 % pour les hommes.

hommes du Québec, la situation des femmes est encore plus pré-occupante puisqu'elles obtiennent presque 17000 \$ de moins que l'ensemble de la gent masculine québécoise. De plus, bien qu'elles soient aussi actives sur le marché du travail que leurs consœurs du

où les femmes sont présentes à plus de 90 %, le salaire moyen est de 34500 \$. À l'inverse, la moyenne des salaires offerts pour les métiers et professions où les hommes sont concentrés à plus de 90 % est de 44400 \$, soit de 10000 \$ supérieur aux métiers à très forte concentration féminine.

En fait, l'emploi ne garantit pas nécessairement l'autonomie financière des femmes, nonobstant tous les efforts consentis, puisque l'emploi précaire et la concentration professionnelle sont des éléments désavantageux pour les femmes sur le marché du travail.

## EN 2008, 30 % DES FEMMES QUI OCCUPAIENT UN EMPLOI, AVAIENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL PAR RAPPORT À 12 % POUR LES HOMMES.

### UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE RELATIVE : LE REVENU ET LES SALAIRES DES ESTRIENNES

La précarité de l'emploi chez les femmes se traduit aussi par le difficile accès à l'égalité salariale. Sur le marché du travail, les femmes ont encore des salaires moins élevés que les hommes. En Estrie la situation est particulièrement significative. En effet, alors que les hommes de l'Estrie accusent un écart de presque 6000 \$ avec les

Québec, il existe un écart de 4000 \$ entre les femmes de l'Estrie et celles du Québec. En ce qui concerne les salaires, de 1997 à 2008, il existe un écart d'environ deux dollars l'heure entre le salaire horaire médian des hommes et celui des femmes de l'Estrie.

La problématique de la concentration professionnelle vient renforcer l'inégalité des salaires. En Estrie, dans les 14 métiers et professions

## Découvrez-les et demandez-les

DES ÉCONOMIES D'IMPÔT À VOTRE PORTÉE

### Nouveau

#### CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE HABITATION

Un crédit d'impôt non remboursable pouvant atteindre **750 \$**.

#### FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION

Fractionnez jusqu'à **50 %** du revenu de pension admissible avec votre époux ou conjoint de fait.

### Nouveau

#### CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE

Un crédit d'impôt non remboursable pouvant atteindre **1 350 \$**.

#### FRAIS LIÉS AUX OUTILS DES GENS DE MÉTIER

Déduisez jusqu'à **500 \$** de votre revenu net.

#### CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA CONDITION PHYSIQUE DES ENFANTS

Un crédit d'impôt non remboursable pouvant atteindre **75 \$** par enfant.

#### CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Un crédit d'impôt non remboursable de **15 %**.

Produire sa déclaration de revenus par voie électronique et à temps, c'est plein de bon sens.

Découvrez les économies auxquelles vous avez droit à

[canada.gc.ca/infoimpot](http://canada.gc.ca/infoimpot)

**1-888-959-1-ARC**

Canada

Grâce au



## 75 BOTTINES, 30 SOULIERS ET NOTRE MÉMOIRE

Par Denis Poudrier

L'ANNÉE 2010 RAPPELLE QUELQUES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE NOTRE HISTOIRE COLLECTIVE. D'ABORD, NOUS DEVONS NOUS SOUVENIR QUE DES MILLIERS DE SANS-EMPLOI, IL Y A 75 ANS, ONT DÉSERTE LES CAMPS DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR ENTREPRENDRE UNE GRANDE MARCHÉ VERS OTTAWA. ON DOIT À CE VASTE MOUVEMENT SOCIAL, LA CRÉATION DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE AU CANADA. PLUS PRÈS DE NOUS, IL Y A 30 ANS, UNE POIGNÉE DE MILITANTS ET MILITANTES CRÉAIENT LE MOUVEMENT DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DE L'ESTRIE (MCCE). LES ESTRIENS ONT DONC DEUX RAISONS DE CÉLÉBRER LES EFFORTS D'HOMMES ET DE FEMMES QUI ONT CONTRIBUÉ À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES VICTIMES DU CHÔMAGE.

### NOTRE DEVOIR : NE JAMAIS OUBLIER...

Afin de souligner la Grande Marche des chômeurs de 1935, des activités éducatives seront organisées en Estrie au cours des prochains mois. De plus, plusieurs groupes de défense des chômeurs et chômeuses du Québec, membres du Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi (MASSE), souligneront ce 75<sup>e</sup> anniversaire à Montréal en mai prochain. Nous allons accumuler une grande quantité de vieilles chaussures et les déposer à un endroit stratégique afin de commémorer l'importance historique de ce mouvement de 1935.

Nous vous invitons donc, lectrices et lecteurs, à apporter vos vieilles chaussures, espadrilles, bottines... à notre local. Si vous ne pouvez vous joindre à nous lors de la commémoration à Montréal, un peu de votre vécu fera le voyage en solidarité avec les défunts marcheurs de l'époque. Le gouvernement fédéral n'a jamais décrété de «jour du Souvenir» pour ces pionniers du filet de sécurité sociale canadien. Je doute même que le gouvernement actuel cherche à passer sous silence cette page de notre histoire que les conservateurs de l'époque ont réfréné dans le sang par la force policière en pleine célébration du 1er juillet 1935 à Régina. C'est donc notre devoir de se souvenir et de souligner cette lutte historique pour la justice et la dignité.

### 30 ANS À VOTRE DÉFENSE

Depuis 30 ans, le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie défend les intérêts des victimes du chômage. Le MCCE sensibilise la population de la région en dénonçant les lacunes du régime d'assurance-chômage et presse les élu-e-s d'y apporter les améliorations nécessaires. Nos luttes, telle que celle contre les disparités de traitement selon notre lieu de résidence, visent le retour à l'universalité de cette protection sociale. De plus, notre service d'information et de défense individuelle permet, chaque année, à des centaines de personnes et leur famille de mettre du beurre sur leur pain et de vivre dignement ce passage à vide entre deux emplois.

Dans la préparation des célébrations de notre 30<sup>e</sup> anniversaire, l'équipe du MCCE cherche à reprendre contact avec l'équipe fondatrice et l'ensemble des membres des 30 dernières années. Une section spéciale de notre site Internet ([www.lemcce.org](http://www.lemcce.org)) leur est dédiée et nous espérons qu'ils et elles répondront en grand nombre à notre appel. Les célébrations auront lieu l'automne prochain et nous travaillons actuellement à la publication d'un recueil de témoignages.

L'auteur est membre du Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie

## LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES EN ESTRIE

Par Vivianne Doré-Nadeau

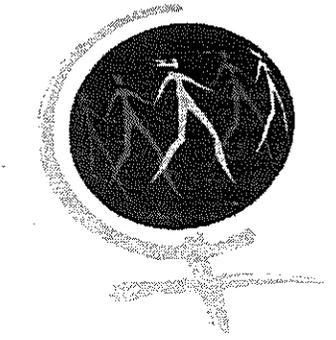
DES FEMMES, SUR LES CINQ CONTINENTS, SE MOBILISENT ACTUELLEMENT AUTOUR DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES. CETTE INITIATIVE A PRIS RACINE AU QUÉBEC, IL Y A 15 ANS, AVEC LA MARCHÉ «DU PAIN ET DES ROSES» ORGANISÉE PAR LA COALITION NATIONALE DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ, COORDONNÉE PAR LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (FFQ). PENDANT DIX JOURS, DU 26 MAI AU 4 JUIN 1995, 850 FEMMES AVAIENT MARCHÉ 200 KM VERS LE PARLEMENT À QUÉBEC POUR FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ DES FEMMES. LE 4 JUIN, 15000 PERSONNES LES AVAIENT ACCUEILLIES.

Lors de cet important événement, l'idée d'organiser une marche mondiale pour ouvrir le nouveau millénaire a germé parmi les participantes du Québec et de plusieurs pays du sud. La Coalition nationale des femmes contre la pauvreté a ajouté la question de la violence faite aux femmes à son premier mandat et a assumé l'organisation de la Marche mondiale des femmes au Québec. En 2000, au Québec, du 9 au 14 octobre, plus de 40000 femmes et hommes, dont une très grande majorité de femmes, ont participé à des marches locales, régionales ou au rassemblement montréalais du 14 octobre, la plus grosse manifestation féministe jamais tenue au Québec!

En 2005, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, basée sur les valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix a circulé dans 56 pays et territoires. Au Québec, transmise de main en main à travers une chaîne humaine de plus de 2000 femmes, cette Charte mondiale a été portée devant le Parlement à Québec. Ensuite, des femmes sont allées jusqu'aux Nations Unies, à New York l'y déposer.

Ces années de mobilisation du mouvement des femmes ont fait avancer leur cause. En 1995, elles ont connu plusieurs gains importants, dont la mise en place de programmes d'infrastructures sociales, l'instauration du système de perception automatique des pensions alimentaires, l'adoption

de la Loi sur l'équité salariale, la hausse du salaire minimum, la diminution de la durée du parainage conjugal de 10 à 3 ans et l'accès aux programmes sociaux pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale et familiale. Les autres marches et mobilisations ont aidé à la mise



des cinq continents se rendront, le 17 octobre, en République démocratique du Congo. Pendant ce temps, autour du monde, des actions simultanées se réaliseront afin de témoigner de notre solidarité avec toutes les femmes qui vivent dans un pays en conflit. Les marcheuses du Québec se ren-

### AU QUÉBEC, TRANSMISE DE MAIN EN MAIN À TRAVERS UNE CHAÎNE HUMAINE DE PLUS DE 2000 FEMMES, CETTE CHARTE MONDIALE A ÉTÉ PORTÉE DEVANT LE PARLEMENT À QUÉBEC.

en place de politiques pour l'égalité des femmes et pour contrer la violence à leur égard.

En 2010, au Québec, l'action s'articulera autour de cinq grands champs d'action : travail, bien commun, violence, paix et démilitarisation, droits des femmes autochtones. L'action mondiale se déroulera du 8 mars au 17 octobre 2010; chaque pays tenant compte de ses conditions climatiques. Les actions internationales sont lancées le 8 mars. Toutes les coordinations nationales ont été appelées à organiser des actions pour souligner ce lancement.

Au Québec, après consultation des membres de la Coordination du Québec, il a été convenu que nous marcherons pendant 5 jours, soit du 12 au 17 octobre. Pour clôturer les actions de 2010, des déléguées

dront à Rimouski pour manifester leur soutien.

mité femmes des syndicats planifie l'action régionale qui aura lieu le 13 octobre. Un comité de coordination formé de représentantes des comités locaux et du comité régional organiseront les déplacements jusqu'au Bas St-Laurent. Pour plus d'information, contactez CAFE au 819-563-1987 ou consultez son site web [www.femmesenestrie.qc.ca](http://www.femmesenestrie.qc.ca)

L'auteure est membre de Concer-tation femmes Estrie

À ta défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION  
CHAQUE MERCREDI SOIR À 19H**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie  
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

[www.lemcce.org](http://www.lemcce.org)

«Actif depuis 1980»

819.566.5811



**Solidarité Populaire Estrie**

187, rue Laurier r, local 311  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone: (819) 562-9547  
[solidarité@aide-internet.org](mailto:solidarité@aide-internet.org)

**Une coalition pour une répartition équitable de la richesse.**

## PERTES D'EMPLOI SUITE AUX OBLIGATIONS FAMILIALES

VOUS LAISSEZ VOTRE EMPLOI CAR VOUS DEVEZ VOUS RENDRE AUPRÈS DE VOTRE PÈRE GRAVEMENT MALADE. ENTRETEMPS, VOUS APPRENEZ QU'IL EST DÉCÉDÉ ET VOUS VOUS RENDEZ À SES FUNÉRAILLES EN GUINÉE, OÙ VOUS VOUS OCCUPEZ DE VOTRE MÈRE ÉGALEMENT GRAVEMENT MALADE. DE RETOUR, L'ASSURANCE-EMPLOI REFUSE DE VOUS VERSER DES PRESTATIONS AU MOTIF QUE VOUS AVEZ QUITTÉ VOLONTAIREMENT VOTRE EMPLOI.

### LES FAITS

Monsieur occupe un emploi du 31 juillet 2006 au 28 octobre 2008. Il quitte alors volontairement son emploi puisqu'il est informé, au début du mois d'octobre 2008 que son père est gravement malade. Quelques jours plus tard, il apprend le décès de ce dernier et se rend à ses funérailles en Guinée. Rendu sur place, il constate que sa mère aveugle, âgée de 86 ans, est également gravement malade. Elle subit trois infarctus et est hospitalisée pour une période de deux semaines. Il est la seule personne qui peut s'en occuper, puisque son frère et sa soeur demeurent à plus de 50 km et que les routes sont impraticables. Monsieur reste donc auprès de sa mère, compte tenu de son état de santé précaire et des coûts élevés de transport s'il devait retourner en Guinée à la suite d'une détérioration de son état de santé. Il revient au Québec le 4 mai 2009 alors que l'état de santé de sa mère s'est stabilisé.

Avant son départ, monsieur avait informé son superviseur de la situation et avait tenté d'obtenir un congé sans solde, mais sans succès. Le superviseur l'avait cependant assuré qu'à son retour «il n'avait qu'à communiquer avec lui afin d'être réengagé». Il n'était pas en congé sans solde et ne bénéficiait pas d'une d'absence autorisée. À son retour, le superviseur a quitté l'employeur et son remplaçant répond à monsieur que la crise économique ne lui permet pas de le réembaucher.

### LE LITIGE

Monsieur avait-il une justification valable au sens de la Loi sur l'assurance-emploi, pour quitter volontairement son emploi?

### LA DÉCISION

Le Conseil arbitral est d'avis que l'absence de monsieur pour prendre soin de sa mère malade et diminuée physiquement peut correspondre à l'une des exceptions prévue par la loi. Il est prévu au paragraphe c) de l'article 29 de la Loi sur l'assurance-emploi et du règlement, que dans certaines circonstances, telles que la «nécessité de prendre soin d'un enfant ou d'un proche parent», le prestataire est fondé à quitter volontairement son emploi. Le Conseil considère que le départ de monsieur était justifié et constituait la seule solution raisonnable.

### LES MOTIFS

Le Conseil arbitral doit déterminer si le prestataire a quitté volontairement et sans justification son emploi auprès de son employeur. Le prestataire a quitté son emploi à la suite de la maladie et du décès de son père en Guinée. Ce n'est qu'en arrivant en Guinée, qu'il se rend compte que sa mère est gravement malade et qu'elle a besoin de quelqu'un pour subvenir à ses besoins, compte tenu de son état de santé. Le Conseil arbitral en vient à la conclusion que vu les circonstances du dossier, le prestataire était justifié de demeurer en Guinée pour prendre soin de sa mère puisqu'il était le seul à pouvoir le faire.

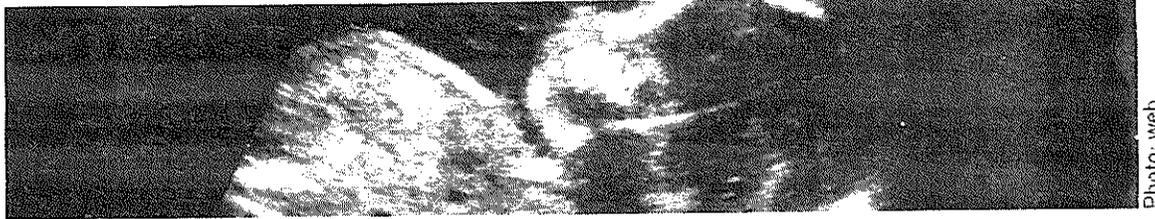


Photo: web

## DÉPISTAGE PRÉNATAL DE LA TRISOMIE 21 : UNE DÉRIVE?

Par Johanne Bilodeau

EN OCTOBRE 2008, LE COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE, ROBERT SALOIS, AVAIT RECOMMANDÉ L'OFFRE SYSTÉMATIQUE DU TEST DE DÉPISTAGE PRÉNATAL GRATUIT DE LA TRISOMIE 21 (SYNDROME DE DOWN) À TOUTES LES FEMMES ENCEINTES AU QUÉBEC. VOILÀ QUE CE DOSSIER REVIENT DANS L'ACTUALITÉ.

En automne dernier, plusieurs groupes communautaires ont été consultés et ont déposé un mémoire (dont le Collectif pour le Libre-Choix) et 900 consultations en lignes, ont permis d'exprimer craintes et préoccupations face à un programme systématique de dépistage du syndrome de Down.

Même si M.Salois affirme dans son rapport que le test de dépistage sera accompagné de toute l'information nécessaire, notre plus grande crainte est justement la suivante: quelle information recevra le couple et la femme enceinte et comment

seront-ils accompagnés avec toute l'information nécessaire dans une prise de décision libre et éclairée? Si la femme poursuit sa grossesse malgré un pronostic positif, lui offrira-t-on support et soutien après la naissance d'un enfant trisomique? Si elle met un terme à sa grossesse, recevra-t-elle soutien et support jusqu'à la fin du processus?

De plus, diriger les couples et les femmes enceintes vers un test de dépistage, est-ce encourager la discrimination? Après tout, le résultat de ce test de dépistage ne permet pas de déterminer le niveau du handicap.

cas plus lourds auprès des services de la santé?

Nous recommandons que le ministère de la Santé et des Services Sociaux maintiennent leur préoccupation à informer adéquatement les couples et les femmes sur l'implication de ce test, et par la suite qu'ils soient accompagnés dans leur processus de décision, quel qu'il soit. Craignant que ce test de dépistage prénatal donne feu vert à l'avortement sélectif, nous recommandons plutôt d'offrir un meilleur soutien aux familles vivant avec une personne trisomique.

La Coalition contre la mise en œuvre d'un programme public de dépistage prénatal de la trisomie 21 vient de se former. Cette coalition regroupe des individus et différents groupes communautaires qui s'opposent à ce projet du ministère de la Santé et des Services Sociaux qu'ils jugent discriminatoire. La Coalition veut alerter la population et éviter une dérive vers l'eugénisme.

L'auteure est membre du Collectif pour le Libre-Choix de Sherbrooke

**LA COALITION CONTRE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME PUBLIC DE DÉPISTAGE PRÉNATAL DE LA TRISOMIE 21 VIENT DE SE FORMER. ELLE REGROUPE DES INDIVIDUS ET DIFFÉRENTS GROUPES COMMUNAUTAIRES QUI S'OPPOSENT À CE PROJET QU'ILS JUGENT DISCRIMINATOIRE.**

seront-ils dirigés vers ce test? Seront-ils bien informés que le test comporte certains risques de fausse couche? Seront-ils informés que le résultat de ce test n'est pas un diagnostic mais un pronostic? Suite à ce pronostic,

Dans combien d'années décidera-t-on de faire des tests de dépistage afin de détecter d'autres handicaps, des maladies graves à court ou à moyen terme chez un individu? Est-ce une façon de se «débarrasser» d'un fardeau que pourrait représenter les

LA TABLE RONDE DES  
**TR**  
DE L'ESTRIE

187, rue Laurie r, local 314  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone: (819) 566-2727  
Télécopieur: (819) 566-2664  
courriel: trovepe@aide-internet.org

### LE MOUVEMENT POPULAIRE

• Des ressources à découvrir • Des alternatives à offrir • Une force en devenir

**LeFaitOut**

chocolaterie | pâtisserie

90 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S6

819.791.4203